

Image not found or type unknown



Prélèvement imposé pour abonnement

Par **Sylvestre**, le **23/11/2011** à **21:09**

Bonjour,

Impossible de s'abonner par un autre moyen de paiement que le prélèvement automatique chez TV NUM d'après l'interlocutrice au téléphone. Même après avoir fait état d'une loi imposant un autre moyen, celle-ci m'a indélicatement éconduit coupé court à la conversation. Il me semble qu'une loi impose un moyen alternatif de paiement et que le prélèvement ou la transmission de ses coordonnées bancaires ne sont obligatoire.

Merci de votre réponse

Cordialement

Gilles C.